

Extrait du Démocratie & Socialisme

<http://www.democratie-socialisme.fr>

# **Accords de Wagram : Rien contre le chômage !**

- D&S, la revue - Les éditos de "la lettre de D&S" -

Date de mise en ligne : jeudi 17 janvier 2013

---

**Démocratie & Socialisme**

---

***Le Medef a bloqué toute avancée pour les salariés dans les « accords de Wagram » signés par une minorité syndicale.***

L'encensement de ces « accords de Wagram » (il s'est tenu au siège du patronat, avenue de Wagram) par les médias ne durera pas. La « couverture » du contenu de l'accord par un certain nombre de dirigeants politiques repose largement sur la méconnaissance de son contenu réel.

Mais dès qu'on prend le temps de les lire et on est effaré.

Parce que ce sont des accords régressifs, signés par une minorité de syndicalistes et ils ne feront pas un seul chômeur en moins. Du point de vue de l'inversion de la courbe du chômage en 2013, ils sont hors sujet.

Il n'y a pas une seule avancée... sauf pour le patronat.

Il y a 13 mesures toutes allant dans le sens du Medef. C'est un accord dont les principales caractéristiques sont de faciliter les licenciements et de rendre plus difficiles les recours des IRP, des syndicats et des salariés.

Il y a 8 syndicats en France : CGT, CFTD, FO, FSU, UNSA, SOLIDAIRES, CGC, CFTC. Seulement 5, CGT, CFDT, FO, CGC, CFTC ont été associés par le Medef aux négociations. Les trois syndicats qui ont signé, sont largement minoritaires.

Depuis 2008, la loi établit que ce n'est plus le nombre de syndicats qui signe qui établit la majorité et la validité d'un accord, ce n'est plus un « vote par ordre » mais un vote « par tête ». Il faut donc un seuil de représentativité en nombre de voix de salariés derrière les syndicats pour qu'un accord soit validé : ce seuil était fixé à 30 % jusqu'en 2012 et porté à 50 % en 2013.

Les trois directions CFDT, CGC, CFTC, étant totalement minoritaires sur ce coup devraient ne pas faire bande à part, ne pas les ratifier et tous leurs adhérents salariés devraient les pousser à revenir dans un cadre d'unité syndicale !

L'accord étant minoritaire, le Parlement n'est absolument pas tenu de le « ratifier » tel quel, la majorité de gauche doit jouer tout son rôle pour contrer ce qu'a imposé le Medef. Il y va de la lutte contre le chômage !

En France, chaque fois que les licenciements ont été facilités, le chômage a augmenté. Partout où la flexibilité a augmenté, le chômage a progressé y compris dans les pays scandinaves pris comme « modèle » : la mise en place de la prétendue « flexisécurité » a permis de passer d'un taux de chômage de 3 à 7,8 % au Danemark, 7,9 % en Finlande, 8,1 % en Suède soit une augmentation moyenne de 3 à 8 % (+ 266 %). La flexibilité c'est l'ennemi de l'emploi. C'est quand les salariés sont bien formés, bien traités, bien payés qu'ils sont le plus « compétitifs », pas quand ils sont flexibles !

La victoire des exigences du Medef n'est cependant pas acquise : car rien de tout cela n'aboutira avant le mois de mai 2013 (il y faut le temps des ratifications de l'accord, le temps d'écriture des lois, le temps du Conseil d'état, celui du conseil des ministres, et celui des débats aux Assemblées puis des recours).

Donc la majorité du salariat de ce pays a le temps d'expliquer, de combattre et de gagner ! Il existe une alternative :

## **Accords de Wagram : Rien contre le chômage !**

---

reconstruire le droit du travail pour garantir l'emploi, les salaires, l'état de droit dans les entreprises, la santé, l'hygiène, la sécurité sociale, les droits syndicaux et ceux des institutions représentatives du personnel.